Conseil des droits de l’homme

46e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Chypre**

Genève, 30 avril 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de Chypre, la remercie pour sa présentation et fait les recommandations suivantes:

1. Améliorer l’identification, la protection et la prise en charge des mineurs non accompagnés et des requérants d’asile vulnérables.
2. Renforcer les efforts pour prévenir, combattre et réprimer la traite des personnes en allouant des ressources suffisantes aux acteurs qui mettent en œuvre le plan d’action national contre la traite des êtres humains et en renforçant les moyens du comité technique bicommunautaire sur le crime et les affaires criminelles.
3. Appliquer les dispositions législatives relatives à la nationalité sans discrimination en se basant et en utilisant des critères clairement définis, des procédures transparentes et des délais raisonnables, tout en envisageant la ratification de la Convention relative au statut des apatrides.
4. Allouer des ressources suffisantes à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Je vous remercie.